

L'an deux mille vingt-six le 11 mars, à 10 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy sur Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 6 , Représenté : 4 , Votants : 10

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Thomas HENNEQUIN, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT.

Étaient représentés : M. Vincent LAMOUREUX par M. Jean-Patrice LEJEUNE, M. Laurent MARLOT par Mme Adeline DUPONT, M. Gilles QUEILLE par M. Pierre DIDIER et M. Jean-Jacques THOMAS par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Patrick DUMON.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

DECIDE d'affecter au Budget Primitif 2026 le résultat de l'exercice 2025 comme suit :

- Résultat de fonctionnement cumulé de N-1 :	+ 486 715,81 €
- Résultat d'investissement cumulé de N-1 :	+16 225,13 €
Restes à réaliser en investissement :	
- Dépenses	- 42 802,05 €
- Recettes	+ 0,00 €
- Solde	- 42 802,05 €
- Affectation au compte 1068	+ 26 576,92
- Affectation au compte 002 report de l'excédent de fonctionnement	+ 460 138,89 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Secrétaire de séance


Olivier CAMBRAYE

Patrick DUMON

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 002-200051118-20260311-2026_06-DE